
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 10 (1982)

DOI: 10.11588/fr.1982.0.51155

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Bleibt auch dieser letzte Punkt in besonderer Weise künftiger Erörterung wert, so ist mit der Gesamtheit aller hier vorgelegten Untersuchungen und Diskussionsbeiträge eine Basis für vergleichende Betrachtung eines gesamteuropäischen Phänomens der mittelalterlichen Verfassungs- und Sozialgeschichte gegeben.

Joachim EHLERS, Braunschweig

Giuseppe SERGI, *Potere e territorio lungo la strada di Francia. Da Chambéry a Torino fra X e XIII secolo*, Napoli (Liguori editore) 1981, in-8°, 338 p. (Nuovo Medioevo, 20).

La toute récente étude de Giuseppe Sergi – Pouvoir et territoire le long de la route de France: de Chambéry à Turin du X^e au XIII^e siècle – est un pari. L'une des routes majeures de l'Europe médiévale, celle joignant la plaine du Pô à la vallée du Rhône via le Mont-Cenis, est envisagée d'une façon nouvelle, non dans sa richesse commerciale, mais comme un instrument de transformation politique. L'analyse se limite au tracé alpin de la fameuse *Via Francigena*, seul segment routier (210–220 km environ) dont le faisceau (*area di strada*) se rétrécisse suffisamment pour donner lieu à une «seigneurie routière» cohérente. Le Mont-Cenis en effet – col des Alpes Occidentales alors le plus utilisé – n'est pas une barrière, mais un solide élément de liaison entre deux versants pourtant si dissemblables à tous égards: peuplement, économie, société. De plus, le mariage, vers 1045, d'Odon, fils de l'actif Humbert I de Savoie, et d'Adélaïde, héritière des Arduins de Turin, scelle l'effacement du royaume de Bourgogne et de la grande marche de Turin en liant le dynamique comté de Maurienne-Savoie, maître de la Maurienne, du Mont-Cenis et de la partie centrale du Val de Suse (vallée de la Doire Ripaire) aux vestiges du marquisat de Turin, maître du Val de Suse oriental.

Dès lors, les autres pouvoirs locaux vont devoir composer avec cette hégémonie dévorante. Les évêques tout d'abord. Mais l'évêque de Maurienne est étroitement contrôlé par la nouvelle dynastie, tandis que celui de Turin, autonome et plus puissant, n'a que peu de pouvoirs dans la montagne, bien que les deux diocèses se rejoignent au col. Restent les hôpitaux et les monastères. Dans le diocèse de Turin, des maisons importantes, indépendantes ou alliées de la nouvelle dynastie: Novalaise, Saint-Just de Suse, Saint-Michel de la Cluse et l'hospice du Mont-Cenis; dans le diocèse de Maurienne au contraire, plus pauvre et exigu, des églises sans grande envergure, sujettes de maisons lointaines, parmi lesquelles, précisément, Novalaise, Saint-Michel de la Cluse et l'hospice du Mont-Cenis... L'aristocratie laïque, d'une envergure très limitée, est liée, directement ou non, aux comtes et marquis qui trouvent leur clientèle italienne la plus sûre dans le Val de Suse, comme, avant eux, les Arduins de Turin. Cette continuité des pouvoirs se marque aussi par la persistance d'un vocabulaire d'origine publique (gastalds, vicomtes, etc.) qui ne tardera pas à se répercuter en Maurienne dont les féodaux viennent coloniser la Doire Ripaire dans un mouvement inverse à celui des églises. La seigneurie routière savoyarde est donc très tôt une réalité: dès 1098, Humbert II exempte de tout péage, sur la *via*, l'Église et les citoyens d'Asti.

Après 1150, l'obstacle majeur à une expansion savoyarde qui gagne maintenant la plaine du Pô, Turin et Pignerol, c'est, sporadiquement, l'empereur, Frédéric Ier et Henri VI, et, plus durablement, l'évêché de Turin, maître originel de bon nombre des débouchés de la *via* dans la plaine padane (Rivoli, Chiéri, Testona) et de la seule clientèle féodale notable échappant aux comtes. Les empereurs favorisent Turin: 1111 (don aux Turinois des péages de la *via* dans l'espace urbain), 1159 (droits comtaux aux évêques). Puis la commune turinoise, attestée en 1149, tend à l'emporter sur les évêques (en 1193, elle obtient le contrôle des forteresses épiscopales de Rivoli, Testona et Montosolo) devenant à son tour le principal obstacle à l'avance savoyarde. Alors les comtes prennent appui sur d'autres communes: Asti, depuis longtemps

leur alliée, puis, au XIII^e siècle, Chiéri; Testona demeurant l'alliée de Turin. Parallèlement, on les voit fortifier puissamment leurs arrières en multipliant les chartes de franchise mais aussi les collégiales, les hôpitaux et la présence des ordres nouveaux (Cisterciens, Chartreux) sur les deux versants. L'étude s'arrête aux toutes premières décennies du XIII^e siècle, mais on connaît la suite: Chambéry est achetée en 1232 et Turin, conquise en 1280.

L'essai de G. Sergi, connu pour ses études de structures politiques et seigneuriales, est-il concluant? Pouvait-on systématiquement éliminer les faits économiques, commerciaux, si lourds de conséquences dans la formation de l'Etat savoyard? N'est-il pas frappant de voir l'Europe inondée au XIII^e siècle de banquiers d'Asti et de Chiéri plus que de toute autre cité italienne comme si la Savoie avait »filtré« les capitaux transalpins? Ne fallait-il pas évoquer les foires et les marchés, encouragés ou non par le prince, les zones minières, les privilèges commerciaux concédés à tel ou tel ... et mener l'étude jusqu'à 1280? A cela on peut répondre que la bibliographie économique de cette zone est indigente, qu'il s'agisse d'Asti – dont le *Codex* est décidément bien utile – de Chiéri, de Turin, ou de la Savoie ...; qu'il était difficile d'embrasser tout en trois siècles; et qu'enfin, l'auteur a particulièrement bien ressenti les lames de fond secouant l'Eglise, la féodalité et les magnats locaux du X^e au XIII^e siècle.

On trouvera notamment de longs et utiles développements sur les rapports entre géographie et politique routière (p. 20–24), l'importance de la *via Francigena* (p. 24–45), la titulature du *comes et marchio* issu de l'union de 1045 (p. 51–62, 137–149), les rapports entre comtes et églises (95–112), entre les comtes et les empereurs du XII^e siècle (156–162), la désintégration de *l'episcopatus* turinois (167–187), la politique comtale d'affranchissement (187–201), la crise du monachisme bénédictin aux XII^e–XIII^e siècles et ses tentatives de regroupement (211–221), la société féodale: châteaux, fortunes et titres (245–289). Souhaitons maintenant que l'auteur nous emmène avec le même talent sur les mêmes chemins pour y contempler cette fois un équipement commercial et son utilisation.

Alain GIRARDOT, Dijon

Gerhard RÖSCH, Venedig und das Reich. Handels- und verkehrspolitische Beziehungen in der deutschen Kaiserzeit, Tübingen (Max Niemeyer) 1982, X–233 p., 1 carte (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 53).

Entre les ouvrages de référence de Schulte et Schaube¹ il y avait une lacune à combler. La tâche a été entreprise par G. Rösch qui examine les relations commerciales de Venise avec l'Empire germanique entre le milieu du X^e et le milieu du XIII^e siècle. Le sujet était à la fois facile et difficile, la difficulté naissant de l'apparente facilité. Expliquons-nous: les sources d'une telle étude sont peu abondantes, peu variées, le plus souvent éditées et de caractère programmatique, ainsi les *Pacta* négociés avec l'Empereur, depuis le *Pactum Lotharii* jusqu'aux traités semblables conclus avec les Empereurs de la dynastie ottonienne ou les traités commerciaux imposés par Venise aux villes de l'arrière-pays. De documents commerciaux à proprement parler il n'en existe pas. On n'a pas l'équivalent, pour le commerce continental, de la riche collection de documents constituée par Lombardo et Morozzo della Rocca à propos du commerce maritime. Heureusement, une bonne exploitation du *Liber Plegiorum* rassemblé au printemps 1224 vient en partie pallier cette déficience documentaire. A ceux qui sont des familiers des travaux d'édition de Minotto, Ghetti ou Cessi, etc., le livre apprendra peu de choses et ils auront une

¹ A. SCHAUBE, *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets bis zum Ende der Kreuzzüge*, München 1906; A. SCHULTE, *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien mit Ausschluß von Venedig*, 2 vol., Leipzig 1920.